

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPES**

---

**Séance du 27 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

**Etaient présents** : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARSCHOOT Dominique, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, DUCATEZ Marc, VANDRISSE Guillaume, MORTELECQUE Denis, GUERBEAU Pascale, WAYEBNBURG Aymeric, BARBE Marie-Laurence

**Excusés** :

M. AFFLARD Christian  
M. CARTIGNY Pierre-Alexis

**Avaient donné procuration** :

Mme BOITEAU Nadège à M. CORBILLON Matthieu  
Mme ARNOULD Caroline à M. Éric ROLAND  
Mme DUPONT Valérie à Mme DELPORTE Marie-Françoise  
M. HERBIN Gael à M. PIECHEL Christophe  
Mme LABAERE Cynthia à M. POULLIER Bernard  
Mme DESPREZ Martine à Mme ROELENS Natasha  
Mme CAPANNELLI Claire à Mme GUERBEAU Pascale  
Mme MOUILLE Sophie à M. MORTELECQUE Denis

**Assistait à la séance** : Claire ROLAND, Directrice Affaires Juridiques

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ROELENS Natasha ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

**URBANISME**

Transfert d'une emprise foncière à la MEL – Place Victor Hugo

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 19

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de convocation : 21 novembre 2024

Date de réception en préfecture : 05 décembre 2024

Date de publication sur le site internet de la ville : 05 décembre 2024

**CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024****URBANISME**

Transfert d'une emprise foncière à la MEL – Place Victor Hugo

Préambule

La ville de Sainghin-en-Weppes est propriétaire de la place Victor Hugo.

Aux fins de régularisation foncière de voirie pour la place Victor Hugo, la Métropole Européenne de Lille (MEL) doit se rendre propriétaire du foncier communal. Conformément au document joint, cette emprise matérialisée en bleu représente une surface d'environ 1 961 m<sup>2</sup>.

Pour la réalisation de la régularisation foncière de voirie, il est proposé de transférer l'emprise foncière, jouxtant la parcelle cadastrée AL n°111, à la MEL compétente en matière de gestion de voirie publique.

S'agissant d'emprise foncière à usage de voirie, ce transfert interviendra à titre gratuit.

Le Quorum constaté,

Le conseil municipal de Sainghin-en-Weppes,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain approuvé le 12 décembre 2019 par le Conseil Métropolitain,

**Vu** l'avis des domaines précisant que la nature de l'opération s'analyse en un transfert de charge entre collectivités et qu'elle peut intervenir à titre gracieux,

**Vu** l'avis favorable des membres présents de la commission « Administration Générale » du 26 novembre 2024 ;

Considérant que cette parcelle, affectée au domaine public, restera dans le domaine public métropolitain.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,**

- **D'APPROUVER** le transfert à titre gracieux au profit de la Métropole Européenne de Lille de l'emprise matérialisée en bleu sur le plan ci-joint, place Victor Hugo.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et tous les documents afférents à ce transfert.

- **DE PRECISER** que les frais d'acte relatifs à ce transfert seront à la charge de la Métropole Européenne de Lille.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Matthieu CORBILLON

